

Séance publique du 24 mars 2006 - Conseil général du Val d'Oise

Question d'actualité déposée par le groupe socialiste

Objet : prolongement de la A16

L'autoroute A16 relie Calais et le Tunnel sous la manche à l'Ile de France. Son entrée dans l'Ile de France s'effectue au moyen d'un raccordement à la RN1 transformée en voie express à hauteur de l'Isle Adam.

Son débouché vers l'est du Val d'Oise et en particulier vers le secteur de Roissy se fait actuellement par l'intermédiaire de la RN1 non aménagée qui traverse les communes de Montsault et de Maffliers jusqu'à son raccordement à la Francilienne à la hauteur de la Croix Verte. Les 37 000 véhicules qu'écoule quotidiennement la RN1 sont à l'origine de fortes nuisances pour les riverains des deux communes.

Le tracé pour la A16 figurant au schéma Directeur Routier de la Région Ile de France de 1994 se raccorde à la Francilienne, à l'est de la croix verte pour se prolonger ensuite jusqu'au BIP à Sarcelles à travers la Plaine de France.

Si le principe du prolongement de l'A16 jusqu'à la Francilienne est admis quasi unanimement comme une nécessité il paraît important de réaffirmer notre opposition au prolongement jusqu'au BIP à Sarcelles. Il est primordial aussi de mettre en place une véritable concertation pour décider de l'utilisation des emprises foncières qui seraient libérées entre la francilienne et le BIP.

De plus, nous demandons un calendrier précis pour la requalification et la sécurisation de la RN1 notamment concernant la traversée de Montsault et de Maffliers.

Dans ce dossier le Conseil général doit agir et être moteur, Monsieur le Président, comment comptez vous agir ?